

Compte rendu de la commission développement CDV 22 du 04/04/2012

Présents : Yves Satin (Pole Nautique Sud Goëo et resp. commission), Furet Yvon (CDV22), Sébastien Allard (CN Plérin), Arnaud Fautrat (CN St Cast), Ghyslain Clavé (Canga), Pierre Le Boucher (Prt CDV22), Hervé Nivet (CN Port-Blanc), Eric Coulon (CN Trégastel), Laure Letoupin (CN Erquy), Emmanuel Garry (CMV St Brieuc), Pierre Gaubert (CMV St Brieuc), Gildas Le Stum (CN Rance Frémur), Gael Le Calvez (Pole Nautique Sud Goelo)
Excusés : Rozenn Compain (CN Plérin), Philippe Rodet (Neb), Philippe Le Menn (CN Perros)

Compte rendu du Colloque national développement

- **Evolution des labels**

Mise en place de 5 labels :

- Ecole Française de Voile (Offre découverte et apprendre)
- Ecole de Sport (Offre découverte de la régates jeune et de la compétition jeune)
- Club Sport Loisir (offre faire du sport et faire de la compétition ados/adultes)
- Club compétition (Offre faire de la compétition performance)
- Point Plage (Offre location et cours particuliers)

La FFVoile prévoit le durcissement des critères avec une notion de verrou en s'appuyant sur toutes les données nationales disponibles (Classements nationaux, Nb de passeports,..). Le but est d'éviter au maximum les demandes non éligibles (donc moins de refus).

Un projet de différenciation des EFV est également prévu par le découpage des EFV en trois groupes (moins de 150 passeports, 250 à 600 passeports, plus de 600 passeports). Ces trois groupes n'auraient pas les mêmes avantages avec notamment un accès au cofinancement réservé aux structures EFV de plus de 600 passeports, les prix négociés étant disponibles pour les trois groupes. Cette mesure permettrait également de différencier les packs promotion EFV en fonction de la taille de la structure (Besoins différents).

- **Boutique EFV (différents types de produits)**

- Produits cofinancés grâce aux Partenariats fédéraux (recherche complémentaire en cours)
- Produits à tarifs négociés (au niveau national)

- **Projet d'accompagnement des clubs en difficultés :**

- Création d'un réseau de coach/conseiller (Fournir des méthodes et des outils) ce qui pourra déboucher sur une offre de formation.
- Création d'une structure de gestion pouvant intervenir sur la partie économique des clubs en difficultés et pouvant répondre à des DSP

Réactions de la commission 22 :

Les difficultés des clubs sont souvent reliées à l'absence d'un projet de club formalisé et partagé. Un travail de formation pourrait être proposé sur cette thématique.

- **Guide de mer (Corps FFV)**

- Encadrement des balades et randonnées
- Initiation à la voile (coaching, mise en main de bateaux, école de croisière, guide de mer)
- Qualification : Diplôme d'état de technicien plus une formation à l'environnement maritime.

Réactions de la commission 22 :

Etre vigilant à ne pas donner des prérogatives exclusives au guide de mer, les autres diplômés d'Etat doivent pouvoir également encadrer des balades et randonnées.

Le problème de l'encadrement sur bateau collectif n'est toujours pas réglé dans le cadre des balades (Diplôme d'encadrement APS ou Capitaine 200 pour le transport de passager). Un lobbying est en cours auprès du gouvernement afin de résoudre ce problème avec notamment un courrier du président de la région Bretagne adressé au premier ministre (Affaire à suivre).

- **Awoo sport (Quelques chiffres clés) :**

- 333 produits
- 38654 places embarquées à vendre
- 867416 € de places à vendre
- 75 clubs inscrits et 100 d'ici cet été
- Différenciation produits grands publics et produits clubs
- Module régates/stage : Vie des Ligues et CDV
- Gestion adhésions/licences
- Appli mobile cet été

- Module Emarketing (suivi des mails et relations clients)

- **Formation**

- **formateur national FFVoile:** (Formation ENVSN) ayant la possibilité de certifier l'intégralité de la formation CQP AMV (notamment l'UCC6).
- **formateur régional FFVoile:** (Formation Ligue) Ces formateurs régionaux ne peuvent pas certifier l'UCC6 (sauf dérogation accordée par la FFVoile).
- **Evaluation du niveau 5 :** Liste Nationale sur proposition des Ligues (Reste à définir les critères)

Réactions de la commission 22 :

Les stages niveau 5 et/ ou les tests niveau 5 ne doivent pas devenir un produit de formation cela augmenterait encore plus le coût du cursus de formation du CQP/AMV sachant que le recrutement des stagiaires est essentiellement local.

- **Espace média**

- A Consulter sur le site EFV

Formation CQP AMV

- **Projet de la Ligue**

- Organisation par bassin
- Audit de la Ligue sur 1/3 des structures de formation
- Renforcement du niveau technique d'entrée en formation (certification de niveau)
- Attractivité de la fonction de moniteur
 - Dispositif de détection dès 12/13 ans
 - Remise à jour du flyer « devenir Moniteur de voile »
 - Site Web spécifique
 - Méthodes d'intéressement pour ces salariés spécifiques
- Lisibilité de l'offre de formation
 - Présentation grand public
 - Conquête à l'échelle de l'Europe
 - Un réseau d'ambassadeurs qualifiés (garder le contact avec les anciens)

Réactions de la commission 22 :

La motivation des stagiaires à devenir moniteur n'est pas le salaire, elle est essentiellement basée sur la convivialité et l'esprit club. Pour recruter des moniteurs il faut principalement avoir une offre pour les aides moniteurs, accompagner financièrement l'effort de formation et développer de la convivialité dans le club. Le constat est que chaque club forme ses propres moniteurs (très peu de formés pour l'extérieur) d'où l'interrogation de la salle par rapport aux propositions de la Ligue sur la promotion de la fonction de moniteur.

Quelques remarques sur le coût de la formation : Entre les pré requis et la formation elle-même le coût est beaucoup trop lourd pour le stagiaire d'où la mise en place par les différents clubs de dispositifs d'allègement (non facturation, remboursement partiel, coût partiel, souvent relié à une notion d'engagement à travailler dans le club, cet engagement restant souvent non formalisé afin de rester dans la légalité).une étude des différentes formes est disponible au CDV.

- **Organisation des formations par bassin dans le 22**

Après un tour de table des clubs présents il apparaît que cette organisation est déjà en place et des accords de coopération ont été menés entre les clubs.

- Le Trégor (CN Plestin, EV Trébeurden, BN Ile Grande, CN Perros, CN Port-Blanc)
- Ouest Baie de St Brieuc (CN Plérin, Pôle Nautique Sud Goelo, CMV St Brieuc ?)
- Est Baie de St Brieuc (CN Pléneuf-CN Erquy)
- Côtes d'Emeraude (CN St Cast, CN Lancieux, CN St Jacut, Rance Frémur)

- **Formateurs régionaux/nationaux**

- Les listes et les formations

Réactions de la commission 22 :

Nécessité de pouvoir consulter facilement les listes Nationales et régionales de formateurs (Travail FFV et Ligue).

Rappeler la procédure de déclaration des centres de formations CQP AMV au niveau de la Ligue et rendre plus accessible l'offre de formation.

- **Outils du formateur**
 - La malette (Formation Ligue)

Elaboration du programme des formations continues CDV hiver 2012/2013

(Formations éligibles au financement de la formation professionnelle AGEFOS)

Cette programmation doit correspondre aux attentes des clubs (salariés et bénévoles) et tenir compte des autres formations programmées par le CROS/CDOS. Ce programme peut également évoluer en cours d'année en fonction des besoins exprimés.

Programme prévisionnel :

- **Formation à l'élaboration d'un document « projet de Club »** janvier/février 2013
- **Formation à la relation presse (Gestion d'événements)** octobre/novembre 2012
- **Formation Voilerie / Moteur Marin / Matelotage** (hivernage du matériel) novembre 2012
- **Formation logiciel Photoshop et illustrator** (Création affiche et plaquette) octobre/novembre 2012
- **Formation site internet Joomla** (Création site Internet Joomla et intégration solution AwoO sport) décembre 2012
- **Formation site internet Joomla** (Utilisation d'un site Internet Joomla et Intégration solution AwoO sport) Décembre 2012
- **Formation Logiciel FREG** novembre/décembre 2012 et janvier 2013

Actions de promotion des clubs

- **Internet :**
 - Site Evénements Voile 22 : <http://www.voile-cotesdarmor.com>
(2ème sur 1^{ère} page google sur la requête « evenements voile »)
 - Site activité nautique : <http://www.nautisme-cotesdarmor.com>
(1^{er} sur 1^{ère} page google sur la requête « activité nautique »)
Ce site fera l'objet d'une demande de site distributeur AwoO Sport)
 - Site CDT 22 : <http://www.cotesdarmor.com/bouger/nautisme>
 - Site de NEB : <http://www.nautisembretagne.fr>
 - Site Osez Bretagne : <http://osez.tourisembretagne.com>

- **Publication papier**

<http://www.cotesdarmor.com/Media/fichiers/divers/brochure-nautisme>

Etat des lieux des clubs présents sur la plateforme awoO et proposition d'accompagnement des clubs souhaitant adhérer (mise en place d'une réunion spécifique)

- Clubs ayant adhésés : CN Port-Blanc, CN Bréhec, CN St Cast, CN Erquy, EV Trébeurden, CN Plérin
- Problèmes importants non réglés à ce jour :
 - Absence de pont comptable dans le module de gestion (pour l'instant un simple fichier excel d'export inexploitable)
 - Gestion des réductions inadaptées
 - Affectation automatique d'un passeport à toutes prestations (ex : 1 sortie soirée= 1 passport)
 - Gestion des tarifs non intuitive (retour clients)Les clubs concernés vont faire un retour détaillé à Partner Talent

questions diverses

- **Top Côtes d'Armor :**
L'opération est prolongée jusqu'à l'automne et il sera demandé aux clubs volontaires de mettre en avant au niveau l'accueil un exemplaire du produit (affichette à prévoir)

- **Carburant détaxé :**

Le CN Trégastel nous fait part de sa démarche de demande de carburant détaxé et nous fera un retour sur le résultat de cette initiative.